



Observatoire National de
l'Agriculture



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE



Ministère de l'Agriculture,
des Ressources Hydrauliques
et de la Pêche

Document de travail N°5

**Une lecture des principales tendances
des investissements agricoles en
Tunisie durant la dernière décennie**

Juillet 2017



Document de travail N°5

Une lecture de principales tendances des investissements agricoles en Tunisie durant la dernière décennie

قراءة وتحليل لتطور الاستثمارات الفلاحية خلال العشرية الأخيرة

تهدف هذه الوثيقة إلى متابعة وتحليل تطور الإستثمارات الفلاحية خلال العشرية الأخيرة وتقديم جملة من الاستنتاجات، تبرز دور وتأثير الاستثمارات على مستوى النمو الاقتصادي وتطور القطاع.

بلغت الإستثمارات المنجزة في قطاع الفلاحة والصيد البحري خلال سنة 2015 حوالي 1200 مليون دينار بالأسعار الجارية و 766.8 مليون دينار بالأسعار القارة . وتمثل هذه الإستثمارات 7.4 % من قيمة الإستثمارات الجمالية في الإقتصاد الوطني. وقد سجلت هذه الإستثمارات خلال الفترة 2006-2015 معدل تطور سنوي يقدر بـ 1.5 % بالأسعار الجارية مقابل تراجع طفيف بالأسعار القارة حيث بلغ معدل التطور السنوي (-0.5 %). وتتوزع هذه الإستثمارات بين القطاعين العمومي والخاص بنسب 34.5 % و 65.5 % على التوالي. وقد سجلت العشرية 2006-2015 تراجع نسبة الإستثمارات الفلاحية في الإستثمارات الجمالية إلى جانب تطور مساهمة القطاع الخاص على حساب القطاع العمومي. ويبين توزيع هذه الإستثمارات حسب الأنشطة أن الري الفلاحي يحتل المرتبة الأولى سواء بالنسبة للقطاع العمومي أو القطاع الخاص حيث استقطب خلال سنة 2015 حوالي 36% من جملة الإستثمارات المنجزة من طرف القطاع العمومي و 22% من جملة الإستثمارات المنجزة من طرف القطاع الخاص. إلا أن الإستثمارات الموجهة لهذا النشاط قد سجلت تراجعا متواصلا خلال العشرية 2006-2015. ومن ناحية أخرى سجلت بعض البرامج الأخرى على غرار البرنامج الجهوي للتنمية والصيد البحري تطورا هاما خلال هذه الفترة. فيما يتعلق بتمويل الإستثمارات الفلاحية فقد سجلت نسبة مساهمة ميزانية الدولة تطورا لتبلغ حوالي 32,5 % خلال سنة 2015 مقابل 24,1 % خلال سنة 2006. كما سجلت نسبة مساهمة التمويل الذاتي تطورا ملحوظا لتبلغ 47,8 % خلال سنة 2015 مقابل 33,5 % خلال سنة 2006، في حين سجلت نسب مساهمة القروض البنكية والقروض الخارجية تراجعا لتبلغا على التوالي 10,6 % و 9,2 % خلال سنة 2015 مقابل 16,5 % و 20,1 % خلال سنة 2006. أما بالنسبة لتمويل الإستثمارات في القطاع الخاص فإن التمويل الذاتي يمثل القاعدة حيث ساهم بحوالي 78% خلال سنة 2016.

Une lecture des principales tendances des investissements agricoles durant la dernière décennie

PREAMBULE

Les dérèglements climatiques, la volatilité des prix des produits agricoles, la menace d'une aggravation de l'insécurité alimentaire autant d'éléments préoccupants pouvant affecter le secteur agricole. La communauté internationale en particulier les pays en développement et ceux dont la situation géographique et /ou l'aridité du climat ne leur permettent pas de couvrir la totalité de leurs besoins alimentaires à partir de la production locale sont conduits à accorder plus de moyens à ce secteur vital notamment à travers l'allocation de plus de ressources pour assurer sa durabilité et améliorer sa productivité. Les ressources financières par le biais des investissements comptent parmi les leviers de croissance utilisés permettant de répondre à une demande alimentaire de plus en plus exigeante, de pérenniser les moyens d'existence de la population rurale en particulier des exploitations agricoles ; de créer plus d'emplois et de générer une valeur ajoutée (VA) ayant sa part de formation dans le PIB. Les investissements sont le fondement et le moteur de la croissance et du développement économique agricole d'un pays par la création d'une richesse nationale suffisante limitant ainsi la dépendance aux importations et offrant l'opportunité d'exporter des biens à haute valeur ajoutée.

En Tunisie la VA du secteur agricole contribue en moyenne pour une part de 8.5% au PIB avec cependant des disparités annuelles selon le déroulement de la campagne elle-même tributaire des aléas du climat. Ainsi, les VA des années 2005 et 2016 ont enregistré des taux de croissance en glissement annuel respectifs de 18% et de 7.8%. Néanmoins nonobstant les conditions climatiques, la croissance d'un secteur ne peut être obtenue sans l'existence préalable d'un appareil ayant permis la création d'une telle richesse suite à des investissements conséquents.

Dans ce document de travail nous nous proposons d'observer de plus près les investissements réalisés dans le secteur de l'agriculture et de la pêche pour un résumé analytique sur les tendances des évolutions de ces investissements mettant en exergue les principales idées qui peuvent s'en dégager et ce sur un espace temporel qui s'étale sur la dernière décennie, de 2006 à 2015. Quant aux données de l'année 2016 elles sont encore estimatives et les conclusions qui peuvent s'en dégager demeurent provisoires. Par ailleurs l'on serait appelé à distinguer entre d'une part les investissements publics et d'autre part les investissements privés. L'analyse serait

également réalisée en monnaie constante¹ et en monnaie courante.

1. EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

- **En monnaie courante**, les investissements réalisés dans le secteur de l'agriculture et de la pêche durant la période 2006-2015 ont enregistré une tendance haussière avec un TCAM² de 1.5%. En 2015 ils ont augmenté de 31.5% par rapport à 2006 soit des montants respectifs de 1200 MD et de 912.5 MD. Les premières estimations de l'année 2016 seraient de l'ordre de 1250 MD et leur croissance serait de l'ordre de 4.2% par rapport à l'année qui précède.

- **En monnaie constante**, ces mêmes investissements ont marqué une légère baisse avec un TCAM de -0.5%. Cette inversion de tendance entre monnaie courante et monnaie constante est en fait imputable à l'effet de l'inflation caractérisée par l'évolution de l'indice général des prix à la consommation (IPC) qui est passé de 104.1 en 2006 à 162.3 en 2015 (Fig.1). Les montants respectifs exprimés en monnaie constante sont en effet passés de 876.6 MD en 2006 à 766.8 MD en 2015 affichant ainsi un recul de 12.5%. En 2015 ces investissements n'ont augmenté réellement que de 3.1% et les réalisations probables de 2016 escomptent une quasi stagnation.

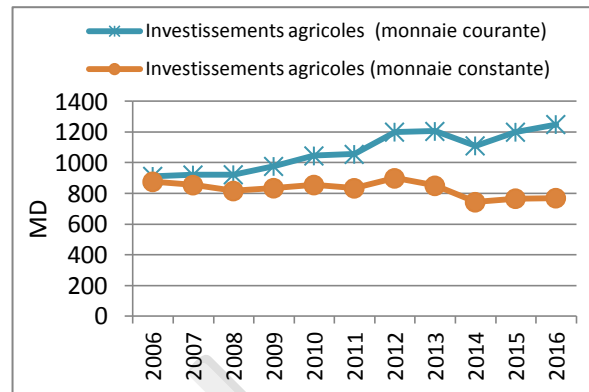


Figure 1. Evolution des investissements agricoles en monnaie courante et en monnaie constante (2006-2016)

Par rapport aux investissements totaux du pays, le secteur agricole a occupé une part en diminution durant la période considérée passant de 9.4% en 2006 à 7.4% en 2015 perdant ainsi deux points de pourcentage. En 2016, cette part serait en baisse d'un demi-point avec 6.9%.

Le découpage de cet espace temporel en périodes de cinq années successives (correspondant aux Plans quinquennaux de développement économique et social) a donné des parts d'investissements agricoles rapportés aux investissements totaux du pays variant de 15.4% à 7.2% (figure 2)

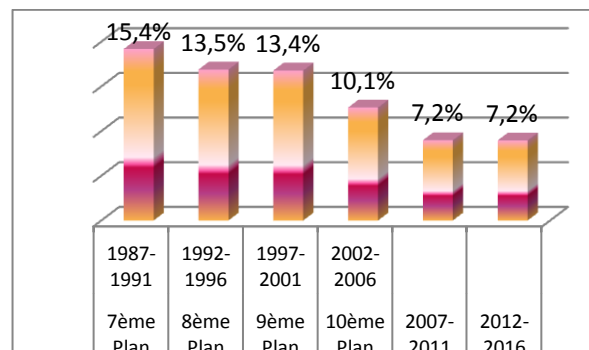


Figure 2. Evolution de la part des investissements agricoles dans l'investissement global

¹Valeur en monnaie constante= Valeur courante déflatée de l'indice général des prix avec pour année de base dans ce document celle de 2005(année de base 2005=100)

² TCAM : taux de croissance annuel moyen

Le découpage par année donne le graphique suivant :

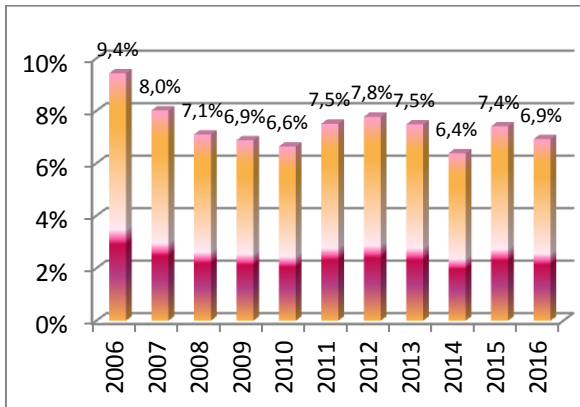


Figure 3. Evolution de la part des investissements agricoles dans l'investissement global durant la période 2006-2016

2. REPARTITION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES PAR OPERATEUR

Les investissements du secteur de l'agriculture et de la pêche se répartissent entre le secteur privé et le secteur public avec dominance du secteur privé dont la part a varié entre un minima de 51,3% et un maxima de 68%.

2.1. Secteur public

La part des investissements publics a diminué au profit des investissements privés conformément à la politique de désengagement de l'Etat. Elle a baissé de 45% en 2006 à 34.5% en 2015 (10.5 points) En 2016, la part des investissements publics serait de 35,3% (Fig.4).

En monnaie courante, les investissements agricoles réalisés par le secteur public ont enregistré un TCAM de 0,5% et une croissance de 0,8% entre les années 2006 et

2015 avec respectivement 410,2 MD et 413,6 MD tout en passant par une hausse remarquable en 2012 (585 MD) et une chute en 2014 (355,6 MD). En 2016, on estime la croissance à 6,6% en glissement annuel.

En monnaie constante, les investissements publics ont par contre enregistré un TCAM de -1,5%. Ils ont diminué de 32,9% entre 2006 et 2015 (respectivement 394 MD et 264,3 MD). En 2016, on estime la croissance à 2,8% en glissement annuel (Fig.5).

Cette croissance annuelle des investissements publics faible mais positive en termes courants et négative en termes constants pourrait trouver son explication dans le fait qu'au cours des plans de développement économiques précédents une part importante du budget de l'Etat était accordée au secteur de l'hydraulique pour la mobilisation et la distribution des eaux en réponse à une demande de consommation en eaux d'irrigation en croissance. Fort au début, le rythme des investissements s'est ralenti par la suite ; la part allouée à la construction des gros ouvrages de retenue ayant diminué (voir plus loin les chapitres 3-1-1 et 31-2) après avoir assuré un taux de mobilisation de plus de 90% est toutefois appelé à s'améliorer par des méthodes alternatives dont le dessalement des eaux saumâtres et l'utilisation des eaux non conventionnelles.

2.2. Secteur privé

En termes courants, les investissements privés, ont enregistré un TCAM de 2,1% et une croissance de 56,6% de 2006 à 2015 (respectivement 502,3 MD et 786.5MD). En 2016, la hausse de valeur des

investissements à été estimée à 2,9% par rapport à 2015

En termes constants ces investissements ont été quasi-stagnants (TCAM=0,1%) et n'ont augmenté que de 4,1% entre 2006 et 2015 (respectivement 482,5 MD et 502,5 MD). En 2016, on estime que la part des investissements privés a baissé de 0.8 point affichant un taux de 64,7% l.

Notons toutefois que l'investissement privé est confronté à certaines contraintes dont principalement la difficulté d'accès aux sources de financement (crédits bancaires) vu l'absence de garanties réelles (titres de propriétés) ainsi que l'endettement des agriculteurs.

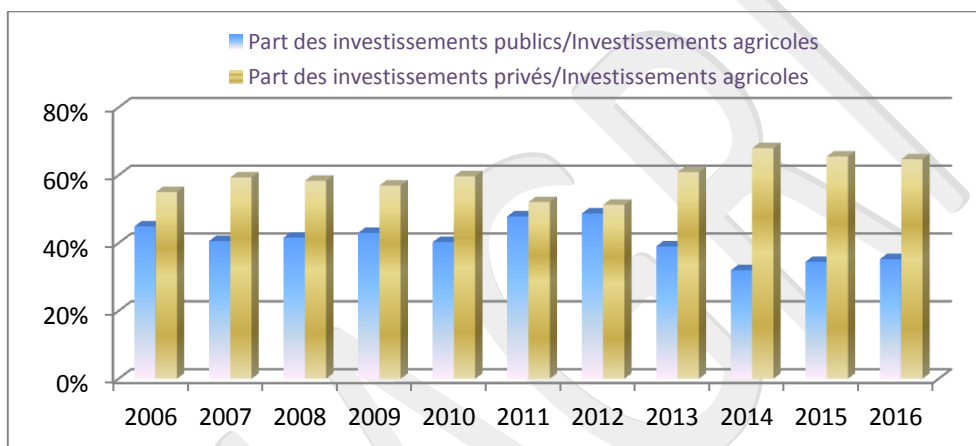


Figure 4. Evolution de la part des investissements publics et des investissements privés dans l'investissement agricole (2006-2016).

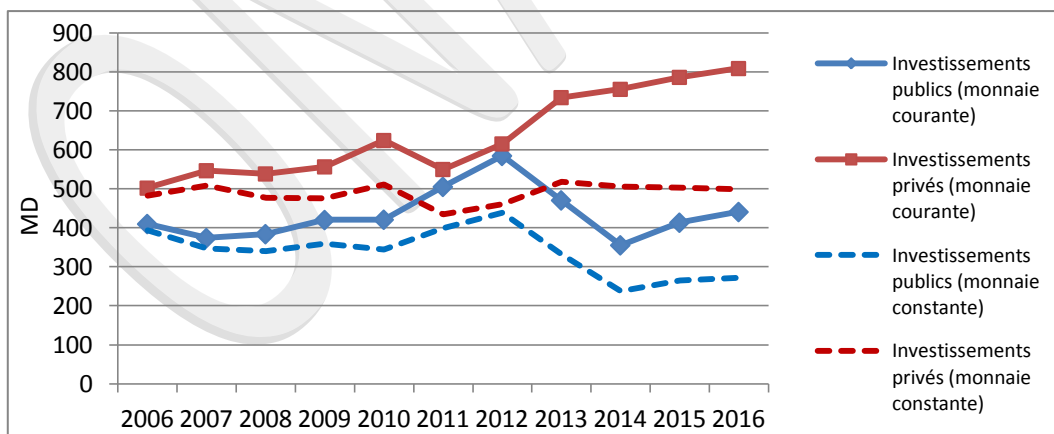


Figure 5. Evolution des investissements publics et des investissements privés dans le secteur de l'agriculture et de la pêche en monnaie courante et en monnaie constante (2005-2016).

3. REPARTITION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES PAR ACTIVITE

3-1 Les investissements publics

Le suivi de la répartition des investissements publics par type d'activité durant la période 2006-2015 a montré que le volume d'investissement le plus important a été destiné à des investissements d'infrastructure et des investissements à moyen et long terme. En effet, la majeure partie des capitaux a été allouée à la composante irrigation agricole (43,8%) suivie de la composante forêt (16,5%), les travaux de CES³ (13,5%), les projets de développement agricole intégré et le programme régional de développement (8,8%). L'importance de l'investissement dans le secteur irrigué reflète les préoccupations de l'Etat de rendre l'agriculture moins dépendante des conditions climatiques, de valoriser au mieux les ressources en eau du pays, d'intensifier la production et d'améliorer la productivité et par conséquent la compétitivité du secteur agricole. Il s'agit aussi d'un choix de politique agricole orientée vers une stratégie multidimensionnelle de gestion des ressources en particulier l'eau d'irrigation.

L'examen de l'évolution de ces investissements en monnaie constante a permis l'observation des faits suivants (figure 6):

3-1-1 - Une tendance vers la baisse des investissements alloués aux composantes de :

- l'hydraulique et de l'irrigation avec un TCAM de -3,1% et une diminution de 54,1% de 2006 à 2015 soit des montants respectifs de 202,3 MD et 92,7 MD Ces investissements ont enregistré une chute remarquable à partir de 2012,

- aux projets de développement agricole intégré avec un TCAM de -7,2% et une réduction de 68,1% de 2006 à 2015 soit des montants de 37,9 MD et de 12,1 MD. Ces investissements ont entamé une baisse importante à partir de 2010 (16,1 MD) pour atteindre leur plus faible valeur en 2014 (8,8 MD).

3-1-2- Une tendance vers la hausse du volume des investissements alloués au :

- secteur de la pêche (TCAM de 2,4%) qui a augmenté de 51,25% de 2006 à 2015 (respectivement 8 MD et 12,1 MD)

- programme régional de développement (TCAM de 8,4%) en passant de 9,6 MD en 2006 à 21,8 MD en 2015 sachant que les montants les plus élevés ont été atteints en 2011 et 2012 avec des valeurs respectives 41,9 MD et 44,9 MD.

- à la composante CES (conservation des Eaux et du Sol) durant les années 2010 (46.4 MD) et 2011 (64.1MD) qui ont par la suite régressé en 2012 et 2013 pour se stabiliser à 40MD durant les trois dernières années

3-2 Les investissements privés

A la différence du secteur public les investissements réalisés par le secteur privé n'ont pas concerné les travaux de CES, ni les

³ CES : Conservation des Eaux et du Sol

forêts, ni les programmes régionaux de développement mais ils ont été plutôt orientés vers l'élevage, la pêche et l'aquaculture, l'arboriculture, l'achat de matériel mais aussi l'irrigation soit des activités rentables à court terme.. Durant la période 2006-2015, la part la plus importante a été allouée à la composante irrigation agricole (23,6%) puis à la composante matériel agricole (22,5%), à l'élevage (17,8%), à l'arboriculture (14%) et à la pêche (8,9%). Durant cette période, le suivi de l'évolution des investissements privés en monnaie constante par type de composante a permis de réaliser les observations suivantes :

3-2-1 Une hausse pour les activités suivantes :

- le secteur de la pêche avec un TCAM de 2,3% et une croissance de 19% de 2006 à 2015 avec des montants respectifs 46,1 MD et de 54,9 MD (passant par un maxima de 66.3MD en 2013); croissance essentiellement due à l'évolution importante du nombre des projets aquacoles
- l'acquisition de matériel agricole (TCAM de 0,9%) expliquée par les encouragements

financiers et fiscaux accordés aux agriculteurs pour les exhorter à renouveler les équipements et le matériel vétustes. avec une part qui est passée de 17% en 2006 à 23% en 2015.

3-2-2 -Une baisse du volume des investissements pour les activités afférentes à :

- l'arboriculture (TCAM de-2,5%) avec un recul de 34,2% de 2006 à 2015 (respectivement 86,5MD et 56,9 MD),

- la composante hydraulique qui a enregistré un TCAM de -1,1% et une diminution de 19,3% de 2006 à 2015 en termes de valeur et de sept points de pourcentage en termes de parts. (29% en 2006 et 22% en 2015.)

3-2-3- En fin de parcours une légère hausse des investissements alloués aux études, recherches et développement (TCAM de 0,3%) qui ont augmenté de 10,4% de 2006 à 2015. en raison notamment de l'évolution de la consultation privée d'une part et du développement de l'activité conseil d'autre part.

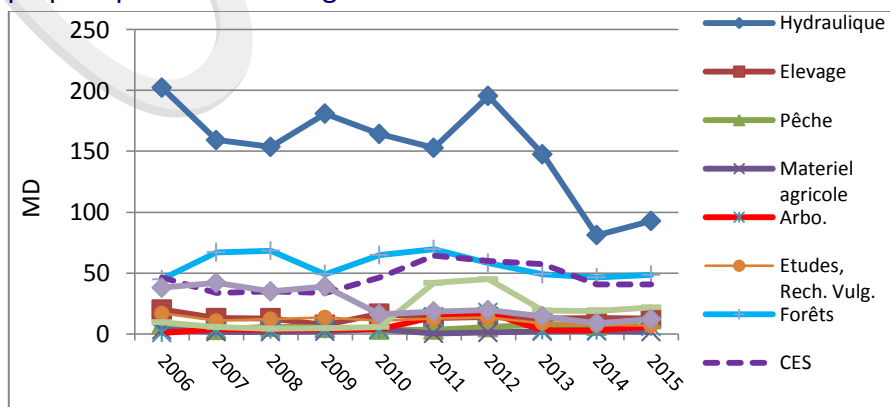


Figure 6. Evolution des investissements publics par type d'activité en monnaie constante

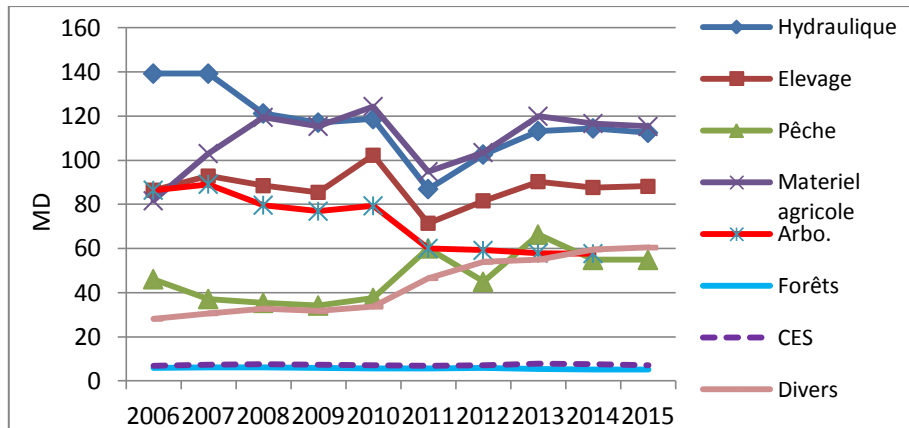


Figure 7. Evolution des investissements privés par type d'activité en monnaie constante

Conclusion

Dans le cas du public et du privé la composante de l'hydraulique et de l'irrigation a accaparé la part la plus prépondérante des investissements agricoles ce qui a permis la progression des superficies irriguées de 395 mille hectares en 2006 à 428 mille hectares en 2015. Néanmoins, la dualité sec/irrigué et la faible productivité aussi bien en mode pluvial qu'en irrigué avec une demande en eau actuellement évaluée à 2.14 milliards de mètres cubes (80% des disponibilités hydriques) pose le problème de la résilience du secteur en relation avec i) le mode de gouvernance, ii) la durabilité et la qualité de la ressource eau, iii) les dérèglements climatiques, vi) la dégradation des sols et vii) l'envasement des retenues.

L'agriculture irriguée contribue actuellement pour 35 à 40% dans la production agricole. Ce taux est toutefois à considérer avec précaution sachant que la rémunération de ces produits est plus élevée que ceux cultivés en sec et que les

rendements obtenus pourraient être supérieurs par rapport aux potentialités qu'offre le secteur. Par ailleurs le mode de gouvernance centralisé jusque là adopté par les pouvoirs publics (GDA sous la tutelle de l'administration) permet de plus en plus difficilement le maintien d'un équilibre hydraulique déjà précaire (forte consommation agricole avec endettement des agriculteurs). La faiblesse des paiements des redevances dans un nombre important de PPI⁴ combinée à des taux d'intensification en -deçà des prévisions ont augmenté les créances des CRDA⁵ auprès des usagers à 50.5 MD à la fin de l'année 2016 ce qui a compromis la pérennité des investissements réalisés pour la réhabilitation, la création des périmètres irrigués et augmenté le déficit budgétaire des instances de gestion régionales. Récemment les experts du domaine ont appelé à réviser ce mode de gouvernance par une rationalisation de l'utilisation de l'eau et la mise en place d'une tarification qui permettrait à la fois de réduire le gaspillage et d'adapter la gestion de la

⁴ PPI périmètres publics irrigués

⁵ Source : Conférence nationale : Etude d'évaluation de la politique tarifaire, révision et mise en œuvre de nouveaux modes de tarification Février 2017

demande en fonction des disponibilités de l'offre.

Quant à l'agriculture pluviale elle contribuerait pour les 65% restants à la production agricole. Peu soutenue par les pouvoirs (moins de primes d'investissements, peu d'incitations) cette agriculture demeure également sous exploitée avec un potentiel peu valorisé et des rendements faibles comparativement à ceux de certains pays similaires.

4.FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES

La mise en œuvre d'un processus d'intensification et de modernisation de l'agriculture est en grande partie déterminée par la disponibilité des moyens de financement nécessaires. En Tunisie, le financement des investissements agricoles peut être assuré par le budget de l'Etat, les crédits bancaires, les fonds propres, le financement extérieur et les comptes du trésor (Fig.8).

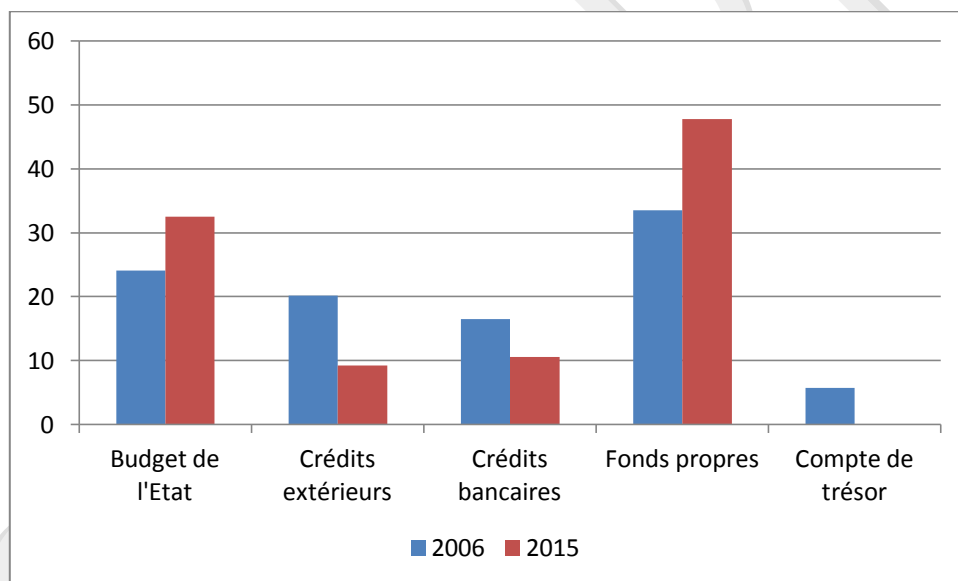


Figure 8. Sources de financement des investissements agricoles totaux (publics+privés) des années 2006 et 2015

Les capitaux investis ont servi à l'aménagement des périmètres irrigués, l'installation et la construction de serres, de bâtiments d'élevage, plantations fruitières et oliveraies etc. ce qui a permis d'enregistrer un réel progrès dans certaines filières agricoles.

En 2006, la participation de l'Etat était de l'ordre de 24,1%, elle a par la suite augmenté progressivement pour atteindre

en 2012 un taux maximal de 47,7% puis elle a diminué à 32.5% en 2015.

La contribution des fonds propres est passée de 33.5% en 2006 à 47.8% en 2015 après avoir atteint un maxima de 50% en 2014 ; les taux des crédits extérieurs et des crédits bancaires ont régressé passant respectivement de 20,1% et 16,5% en 2006 à 9,2% et 10.6% en 2015.

- **Les investissements publics** sont financés en majeure partie par le budget de l'Etat dont la part a toutefois diminué au cours de ces dernières années (76% en 2012, 72.6% en 2013, 71.1% en 2014 et 64.3% en 2015.) au profit des crédits extérieurs (22.5% en 2012, 24.5% en 2013, 23.3% en 2014, 25.5% en 2015). Le recours aux crédits bancaires bien que faible au début a progressivement augmenté pour atteindre 10.2% en 2015 alors qu'il avait été de 1.5% en 2012. (fig.9)

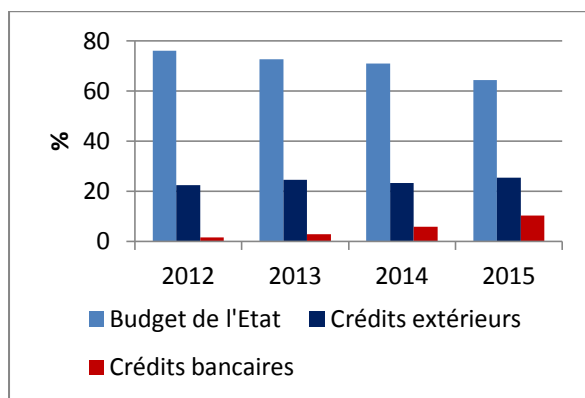


Figure 9. Sources de financement des investissements agricoles publics

- Les capitaux investis dans le secteur privé sont composés en majorité de fonds propres avec des parts respectives en hausse (soit 57.3% en 2012, 59% en 2013, 63% en 2014 et 71% en 2015). La part des crédits bancaires bien qu'assez élevée au début (30% en 2012 et en 2013) a finalement baissé en 2014 (24.6%), et en 2015 (15%). Quant au budget de l'Etat il est respectivement intervenu pour 12.5% en 2012, 11% en 2013 et en 2014 et 14% en 2015 (fig.10)

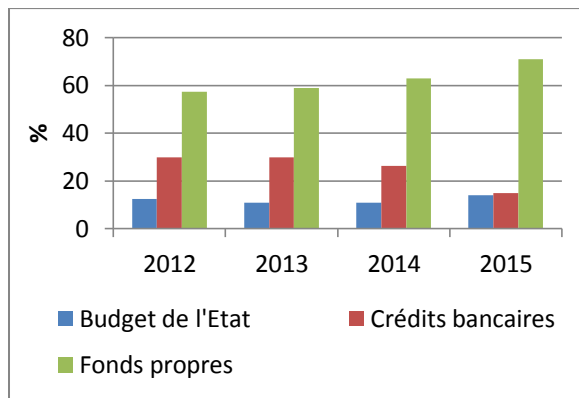


Figure 10 : Sources de financement des Investissements privés

Conclusion

La baisse tendancielle des crédits bancaires du secteur privé traduit le fait que la majorité des agriculteurs n'ont pas de titre de propriété ou de biens fonciers ou d'immobilisations permettant une hypothèque quelconque ou autre exigence de la banque sachant par ailleurs qu'en Tunisie seulement 7% des agriculteurs sont bancables et que 75% des exploitations ont moins de 10 hectares.

La fluctuation interannuelle des niveaux de production, les catastrophes naturelles, les fléaux épizootiques etc ajoutés à des prix à la ferme peu rémunérateurs n'ont pas permis aux petits et moyen agriculteurs de prendre en charge intégralement l'augmentation des coûts des intrants, de l'investissement, des charges sociales et de s'acquitter de leurs dettes. Le cumul des créances et l'incapacité des agriculteurs d'honorer leurs engagements ont souvent conduit l'Etat à intervenir par des opérations de rééchelonnement des dettes, d'annulation de principal ne dépassant pas un certain plafond ou de

révision du montant de la dette dans le but de réinsérer les petites et moyennes exploitations dans le circuit économique.

5. INVESTISSEMENTS ET VALEUR AJOUTEE

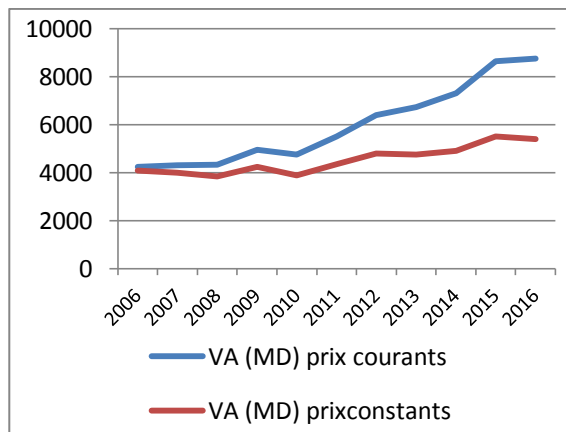


Figure 11. Evolution des valeurs ajoutées agricoles en monnaies courante et constante entre 2006 et 2015.

Les évolutions respectives des VA du secteur agricole et de pêche en termes courants et en termes constants indique des croissances nettement différentes soit 103.3% pour le premier cas et 35.2% en termes constants (figure 11).

Le ratio investissements agricoles /valeur ajoutée du secteur lui-même a varié de 21.5% en 2006 à 14% en 2015 passant par un maximum de 22% en 2010 (figure 12).

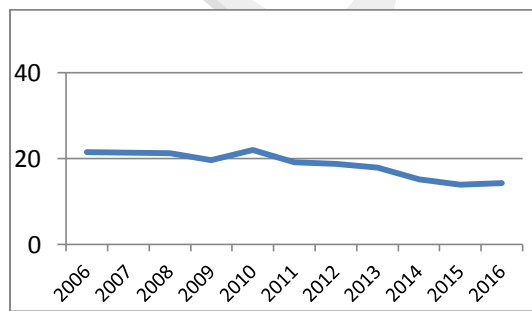


Figure 12. Evolution du ratio : Investissement / valeur ajoutée entre 2006 et 2015

Le suivi de cet indicateur durant la décennie étudiée fait montre d'une contribution des capitaux investis en diminution par rapport à la création de richesse à l'intérieur du secteur. Autrement dit que la valeur ajoutée croît indépendamment des investissements réalisés ce qui indique une faible relation de causalité entre les deux variables. En effet, la croissance de cette valeur a été plus élevée que celle des investissements et qu'elle est probablement due à d'autres facteurs (figure 13).

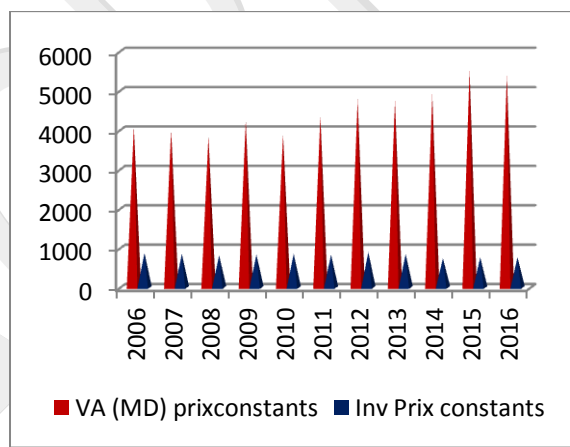


Figure 13. Evolution des investissements et des valeurs ajoutées du secteur de l'agriculture et de la Pêche en monnaie constante.

CONCLUSION GENERALE

Le suivi des investissements réalisés dans le secteur de l'agriculture et de la pêche à prix courants durant la période 2006-2015 a montré que ceux-ci ont augmenté de 31,5% passant de 912,5 MD en 2006 à 1200 MD en 2015. A prix constants, ces mêmes investissements ont baissé de 12,5% entre le début et la fin de la période étudiée. Cette inversion de tendance entre monnaie

courante et monnaie constante est due à l'effet de la hausse de l'indice général des prix à la consommation. Par ailleurs, la part des investissements agricoles et de pêche dans les investissements totaux du pays a baissé de deux points de pourcentage entre 2006 et 2015 passant de 9.4% à 7.4%. L'évolution de la répartition des investissements entre secteur public et secteur privé a affiché une tendance à la hausse de la participation du privé avec des parts respectives de 55% en 2006 et de 64.7% en 2015.

En monnaie courante les montants investis par le secteur public ont augmenté de 0.8% alors qu'en monnaie courante ils ont effectivement évolué vers la baisse (-32.9%). Concernant les capitaux investis par les privés, ils ont enregistré une hausse de 56.6% et seulement de 4.1% respectivement en monnaie courante et en monnaie constante. Ainsi ; déflatés par l'IPC les volumes investis n'évoluent que très peu voir diminuent au lieu d'augmenter en une décennie.

La croissance de la valeur ajoutée du secteur agricole a atteint un taux de 103.3% en monnaie courante et de 35.2% en monnaie constante. L'incidence de ces investissements sur la croissance de la valeur ajoutée est toutefois restée relativement faible (figure 13).

Par composante, c'est le secteur de l'hydraulique qui occupe la première place pour les secteurs public et privé. Néanmoins, le volume des investissements alloués à cette a accusé un recul entre 2006 et 2015.

Par source de financement ; les parts du budget de l'Etat et des fonds propres ont été les plus importantes respectivement

pour les investissements du secteur public et pour ceux du privé, tout en enregistrant simultanément des hausses de volume entre le début et la fin de la période considérée. Le recours aux crédits bancaires a augmenté pour le public et diminué pour le privé tandis que les crédits extérieurs se sont maintenus à un taux relativement constant de l'ordre de 23% à 25% pour le public.

Le rôle des investissements dans la croissance économique est incontournable, en particulier dans le contexte actuel de la Tunisie. Ainsi, les investissements pourraient générer une croissance inclusive qui à son tour permettrait d'infléchir une courbe de chômage en hausse depuis quelques années.

Dans cet ordre d'idées, pour booster les investissements et pour encourager les jeunes à investir dans le secteur agricole et permettre ainsi le renouvellement d'une population d'agriculteurs âgée il a été récemment procédé à l'instauration d'une nouvelle loi sur les investissements agricoles. Plusieurs dispositions ont été prévues dans le cadre de cette nouvelle loi dont on peut citer l'augmentation du plafond du crédit foncier jusqu'à 250 mille dinars au lieu de 150 mille dinars. Des crédits, remboursables sur 25 ans avec un délai de grâce aussi augmenté de 5 à 7 ans, octroyés à des taux d'intérêt qui ont été baissé de 5% à 3%. Un autofinancement de 5% de la valeur de la terre et de 10% de celle des travaux d'aménagement. etc..

Par ailleurs l'apurement de la situation financière des petits et moyens exploitants fortement endettés pourrait permettre à

ces derniers de bénéficier de nouveaux crédits bancaires pour accroître leur capacité de production. Enfin une assurance contre les dégâts et catastrophes naturelles serait d'un ajout considérable d'autant plus que le dérèglement climatique prévu par les scientifiques ne

cesse de se confirmer et de s'installer dans la durée.

Sources de données

- Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche : Direction Générale des Etudes et de Développement Agricole (DG/EDA).
- Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA).

ONAGRI